



DECLARATION D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF, les sociétés dont des actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé publient sur leur site Internet et transmettent à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital de la société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement. Ces sociétés sont réputées remplir l'obligation prévue au I de l'article L. 233-8 du code de commerce.

- **Société déclarante :**

- * Dénomination sociale : ILIAD
 - * Adresse du siège social : 8 rue de la Ville l'Evêque – 75008 PARIS
 - * Marché Réglementé (Eurolist) :
- Compartiment A Compartiment B Compartiment C

1. Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 54 151 550

2. Nombre total de droits de vote de la société déclarante incluant droits de vote suspendus : 57 516 898

Ce total sert de base pour la déclaration des franchissements de seuils des actionnaires (comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

- * Origine de la variation :
- * Date à laquelle cette variation a été constatée :

Lors de la précédente déclaration en date du 31/08/2007 :

- * le nombre total d'actions était égal à 54 151 550
- * le nombre total de droits de vote (incluant les actions privées de droit de vote) était égal à 57 516 898

3. Nombre total de droits de vote de la société déclarante HORS droits de vote suspendus [soit total droits de vote dit *exerçables*]: 57 465 255
(ce chiffre est transmis à l'AMF à titre d'information)